

DÉFINIR LA PLACE DE L'ÉDUCATION DANS LE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE L'APRÈS-2015

Résumé analytique

Consultation thématique
globale sur l'éducation
dans le cadre du programme
de développement
de l'après-2015



INTRODUCTION

L'éducation est un droit de l'homme fondamental en soi et un droit « habilitant », favorisant le respect de tous les autres droits sociaux, culturels, économiques, civils et politiques. L'éducation est le socle du développement durable, elle contribue à sa dimension sociale, économique et environnementale et sous-tend la paix et la sécurité. Les avantages interdépendants de l'investissement dans une éducation de qualité sont incommensurables – ils entraînent de meilleures retombées économiques et une croissance plus forte pour les individus et les sociétés, ont un impact durable sur la santé et l'égalité des sexes, et favorisent des sociétés plus sûres, plus résilientes et plus stables. L'éducation joue un rôle crucial dans la construction des identités personnelles et collectives, dans la promotion du capital social et de la cohésion sociale, et dans la formation d'une citoyenneté responsable, fondée sur des principes de respect de la vie, de la dignité humaine et de la diversité culturelle.

Un processus de consultation accessible à tous et participatif via :

- **Une plate-forme en ligne sur l'éducation prévue pour des débats électroniques** a à ce jour réuni les voix et la participation de plus de 21 000 personnes de plus de 100 pays.
- **La mise à profit des rencontres régionales actuelles pour l'EPT** organisées pour les États arabes et africains en 2012 et les États d'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine et des Caraïbes en 2013; et la consultation collective des ONG sur l'EPT en 2012. Cela a mobilisé 430 participants, dont 210 représentants de gouvernements de 91 pays et des représentants de 90 ONG internationales, régionales et nationales.
- Un briefing des **États membres** à New York, réunissant plus de 40 gouvernements, réalisé en mars 2013 et organisé par le Canada et le Sénégal.
- Une consultation avec les représentants du **secteur privé** et des **organismes donateurs**, organisée par la Brookings Institution en mars 2013 à Washington, DC.
- **Une réunion mondiale** organisée à Dakar en mars 2013 avec plus de 100 participants, notamment des représentants des États membres, des partenaires de développement multi- et bilatéraux, des groupes de jeunes, des syndicats d'enseignants, le secteur privé, la société civile et des institutions de l'ONU.
- **L'enquête mondiale de l'ONU « My World »** où l'éducation est placée en priorité **n°1** dans le programme de l'après-2015 pour **393 000** des 600 000 participants de 194 pays. 64 pour cent de ces personnes interrogées ont moins de 30 ans et plus des trois quarts des participants sont issus de pays en développement (en mai 2013).

La Consultation thématique globale sur l'éducation dans le programme de développement de l'après-2015 est co-dirigée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), avec l'appui des Gouvernements du Sénégal, du Canada, de l'Allemagne, et de la Fondation William et Flora Hewlett. L'objectif général de cette consultation était d'évaluer les avancées et les défis à relever dans le cadre de la réalisation des [Objectifs du Millénaire pour le développement \(OMD\) relatifs à l'éducation adoptés en 2000 et des objectifs plus généraux de l'éducation pour tous \(EPT\)](#), en vue de développer une vision holistique de la meilleure manière de refléter l'éducation, la formation et l'apprentissage dans le programme de l'après-2015¹.

Le processus de consultation sur l'éducation² a insisté sur le fait qu'indépendamment de la structure qu'adoptera le programme de l'après-2015, **l'éducation doit revendiquer un objectif clairement axé sur l'équité, l'accès et la qualité de l'apprentissage**. En conséquence, l'objectif général proposé pour l'éducation est une « **Éducation équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous** ». Cet objectif doit permettre à toutes les sociétés de développer les compétences, connaissances et innovations nécessaires pour relever les défis politiques, économiques, technologiques, sanitaires et environnementaux actuels et futurs et pour rester sur la voie du développement durable.

Ce résumé est une synthèse des principaux messages et recommandations issus du processus de consultation.

DÉFINIR LE PROGRAMME DE L'APRÈS-2015

Principaux messages issus de la consultation

En affirmant que *l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie étaient essentiels au développement durable* dans le cadre de travail de l'après-2015, les consultations ont souligné que l'accès universel à une éducation, une formation et un apprentissage de qualité était une condition préalable essentielle à l'autonomisation individuelle, au développement de sociétés équitables et à la promotion de la justice sociale. L'éducation contribue à l'éradication de la pauvreté, à la promotion de

la cohésion sociale, de la bonne gouvernance et de la citoyenneté participative, ainsi qu'à l'amélioration de la santé et à l'égalité des sexes. La consultation sur l'éducation ainsi que les autres consultations thématiques ont permis de constater que l'éducation était un catalyseur pour une croissance économique profitant à tous, puisqu'elle dote les individus de la formation, des capacités et des compétences nécessaires à un travail décent et à la productivité des citoyens. L'éducation joue également un rôle clé dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix ainsi que dans la préparation et la réduction des risques de catastrophe.



Au Pérou, des enfants étudient dans une classe de mathématiques à l'École Francisco Bolognesi, une école aidée par l'UNICEF dans le district de Ventanilla. Le quartier comprend une ville construite sur des dunes de sable où habitent des familles pauvres.

© UNICEF/INYHQ2012-1685/Marco Dormino

Relancer les progrès du programme d'éducation

Les efforts déployés pour atteindre les OMD ces 13 dernières années ont été à l'origine de progrès sans précédent : la réduction globale de la pauvreté des ménages, la baisse rapide des taux de décès d'enfants, le nombre d'enfants scolarisés plus élevé que jamais auparavant, et l'accès croissant à l'eau potable démontrent que des objectifs ambitieux et mesurables peuvent avoir un impact. L'impact sur l'éducation a été considérable : de 2000 à 2010, plus de 50 millions d'enfants supplémentaires ont été inscrits à l'enseignement primaire.

Néanmoins, les progrès stagnent et le chemin à parcourir est encore long avant que ne soient honorés les engagements relatifs aux objectifs de l'EPT et de la Déclaration du Millénaire. Environ 57 millions d'enfants en âge d'aller à l'école primaire ne sont pas scolarisés, parmi lesquels 32 millions de filles et presque 30 millions d'enfants vivant dans des situations de conflit³. De plus, de nombreux enfants n'achèvent pas leur cycle primaire – dans les pays en développement, seuls 87 enfants sur 100 achèvent leur cycle primaire⁴. Soixante et onze millions d'enfants en âge de fréquenter le premier cycle de l'enseignement secondaire ne vont pas à l'école, et des millions de jeunes ne reçoivent pas l'éducation et la formation permettant de développer les capacités et compétences nécessaires pour une transition réussie vers la vie adulte et un emploi décent⁵.

La consultation a collectivement identifié de nombreuses lacunes liées à l'accès, la qualité de l'apprentissage, l'équité et l'égalité des sexes. Parmi ces lacunes :

- **Mis à part l'enseignement primaire, les progrès relatifs aux objectifs d'éducation demeurent inégaux.** De lents progrès ont eu lieu en ce qui concerne l'éducation et la protection de la petite enfance ainsi que la cible visant la réduction de l'analphabétisme des adultes de 50 pour cent.

« Les jeunes veulent voir un accès universel à une éducation de qualité, pertinente, qui aille au-delà de l'enseignement primaire, qui intègre une préparation à la vie active, une formation professionnelle, et un enseignement non scolaire. Nous voulons contribuer à la conception et au lancement des programmes et demandons un intérêt accru pour une éducation sexuelle complète et une éducation sur le développement durable. »

Lettre ouverte au Groupe de haut niveau des jeunes partenaires du développement

Par les enfants « Beyond 2015 » et le Groupe de travail des jeunes et le Principal groupe d'enfants et de jeunes.

- **Les OMD relatifs à l'éducation sont considérés comme des objectifs s'étant limités aux questions d'accès et d'achèvement de la scolarité**, aux dépens de ce que les enfants apprennent réellement à l'école. De plus, les OMD et les objectifs de l'EPT ne prévoient pas d'indicateurs permettant de mesurer les résultats d'apprentissage. 250 millions d'enfants ne savent pas lire ou écrire en arrivant en quatrième année d'école primaire⁶. Dans les pays les moins avancés, un quart des jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans et un tiers des jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans sont analphabètes⁷.

- **L'éducation et la formation ne répondent pas au besoin et à la demande de tous les jeunes de s'épanouir et de participer pleinement à la société.** Les jeunes sont plus nombreux que jamais. Ils sont concentrés de manière disproportionnée dans le monde en développement et risquent environ trois fois plus que les adultes de se retrouver au chômage. L'inégalité de l'accès à l'éducation maintient de nombreux jeunes, en particulier les jeunes femmes pauvres, dans une situation très défavorable.

- **Les inégalités demeurent un défi de taille**, et la pauvreté et l'exclusion en sont les principaux indicateurs. Ce sont le plus souvent les filles, les peuples ruraux et autochtones, les enfants qui travaillent, les enfants vivant dans des situations de conflit, les orphelins, les migrants et les nomades, les enfants handicapés, les personnes atteintes du VIH/SIDA, les personnes vivant dans des contextes de conflits et de catastrophes, les réfugiés et les personnes déplacées, ainsi que les minorités linguistiques et culturelles⁸ qui sont exclus de l'éducation – y compris le fait de ne pas être pris en considération dans la planification du développement, des politiques et des budgets relatifs à l'éducation. Quatre-vingt-dix pour cent des enfants atteints de handicap ne vont pas à l'école dans les pays en développement, et les enfants handicapés sont rendus encore plus invisibles par le manque de données pertinentes qui permettraient d'identifier leur nombre⁹. La prestation équitable d'une éducation de qualité demeure un défi dans les situations de catastrophe, de conflit ou d'après conflit, où les programmes d'éducation n'ont reçu que 2 pour cent de l'aide humanitaire.

- **Bien que l'écart entre les sexes diminue, les filles représentent toujours le plus grand nombre d'enfants non scolarisés en âge d'aller à l'école primaire.** Les filles pauvres, habitant les régions rurales, se retrouvent souvent dans des positions défavorables à cause de la discrimination et de la violence sexistes, des problèmes relatifs à la santé procréative et sexuelle dont la grossesse chez les adolescentes, et de la pauvreté, qui les empêchent d'aller à l'école et entraînent des taux d'abandon scolaire plus importants que ceux constatés chez les garçons¹⁰. Les filles risquent plus que les garçons de ne pas être scolarisées lors du premier cycle de l'enseignement secondaire, indépendamment de la richesse ou de l'emplacement de leur foyer¹¹. Presque deux tiers des 775 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes¹². La mauvaise qualité de l'éducation, l'extrême pauvreté, les normes et pratiques discriminatoires fondées sur le sexe, les inégalités structurelles et la violence à l'encontre des femmes entretiennent cette position défavorable. En l'absence d'une éducation efficace sur la santé procréative et sexuelle, les adolescentes sont particulièrement vulnérables à la grossesse et à la violence sexuelle, avec un impact négatif sur la participation et l'achèvement scolaire.
- **Une attention insuffisante a été portée aux contraintes relatives aux finances, au capital humain et aux ressources** qui freinent les progrès vers la réalisation d'environnements d'apprentissage efficaces pour une éducation de qualité. Le manque d'attention portée aux enseignants, qui sont les principaux agents d'une éducation de qualité, constitue une lacune notable¹³. Malgré les avancées stimulées par une augmentation des dépenses à l'intérieur des pays pour l'éducation au cours de la décennie passée, l'aide internationale à l'éducation a stagné ces dernières années.

- **L'accent mis sur les cibles globales a imposé des cibles communes pour tous les pays, sans tenir compte des divers points de départ des pays, de leurs ressources financières et de leurs capacités.** Cette approche « taille unique » a souvent compromis les priorités nationales : par exemple, en paralysant le programme d'éducation dans des pays où les principaux défis consistaient à améliorer la qualité de l'enseignement primaire, à accroître l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur, et à garantir la pertinence des compétences acquises.

Gérer les priorités émergentes

Faute d'un système éducatif solide, de nombreuses lacunes et inégalités structurelles persisteront, freinant la réalisation du programme de l'après-2015. En outre, les tendances globales actuelles, notamment l'accroissement des populations, l'explosion démographique de la jeunesse, les conséquences du changement climatique et autres menaces environnementales, et l'évolution des inégalités font qu'il est toujours nécessaire, et urgent, de fournir une éducation de qualité équitable, et cela concerne tous les pays, développés comme en développement, dans un monde globalisé et interconnecté.

La consultation a clairement reconnu que le programme de l'après-2015 pour l'éducation devait renforcer ce qui a déjà été fait tout en continuant les efforts de réalisation des objectifs non atteints ainsi que ceux définis pour créer le monde que nous voulons en 2030. **Les priorités préconisées sont les suivantes :**

- (1) **Un accès élargi à un apprentissage de qualité doit être garanti pour tous et à tous les niveaux d'éducation.**
L'approche d'apprentissage tout au long de la vie doit inclure l'apprentissage tout au long du cycle de vie, notamment l'accès à l'éducation et la protection de la petite enfance, à l'enseignement primaire et post-primaire – à la fois scolaire et non scolaire –, à la formation professionnelle, et à l'enseignement supérieur en fonction du contexte, des défis de développement et des priorités du pays. Cet accès élargi doit inclure l'engagement explicite d'offrir des possibilités d'apprentissage et d'alphabétisation des adultes, en particulier pour les femmes.
- (2) **Une attention ciblée sur la qualité de l'éducation**, notamment son contenu et sa pertinence, ainsi que sur les résultats d'apprentissage. Cela implique de :
 - *S'assurer qu'il existe un nombre suffisant d'enseignants et de chefs d'établissement bien formés et motivés.* Il s'agit d'améliorer la formation des enseignants, les conditions de service, de déploiement et les possibilités de développement professionnel.
 - *Se concentrer sur des résultats d'apprentissage pertinents, mesurables et équitables au cours du cycle de vie¹⁴,* notamment les capacités de base de lecture, d'écriture et de calcul ainsi que toute autre capacité ou compétence sociale, civique, économique, environnementale ou liée à la santé.
 - *Assimiler les principes de développement durable* dans l'apprentissage primaire, secondaire et adulte afin que les élèves développent les capacités et compétences nécessaires pour prendre des décisions éclairées pour un avenir viable. L'éducation et la formation doivent comprendre une éducation environnementale afin de promouvoir la connaissance et l'action nécessaires pour aborder les menaces actuelles et futures pour l'environnement global.



Une élève de dixième année parle à sa classe dans une école publique de Tbilissi, la capitale de la Géorgie.



En République démocratique populaire lao, une enseignante d'école pré-primaire conduit une séance interactive de lecture de conte.

- *Renforcer la formation et les capacités liées au travail et à la vie.* Garantir que les jeunes soient équipés des compétences sociales, des techniques d'employabilité et autres pour être des citoyens informés, responsables et actifs, qui trouvent des emplois décent et contribuent à des sociétés pacifiques. Cette démarche implique une collaboration entre les secteurs afin de développer des compétences transversales (travail d'équipe, esprit critique, résolution des problèmes, etc.), des compétences techniques ou professionnelles spécifiques, et d'assurer la transition entre la scolarité et le monde du travail.
 - *Renforcer la mise à disposition de cadres propices à l'apprentissage.* Il s'agit d'assurer des cadres d'apprentissage sûrs et sains, avec des établissements scolaires et des salles de classe sécurisés, adaptés aux catastrophes, de l'eau salubre et potable, des programmes d'alimentation scolaire et un assainissement et une hygiène tenant compte de la problématique hommes-femmes; ainsi que l'intégration au programme d'une éducation complète sur la santé en matière de sexualité et de procréation et de la connaissance des autochtones et des connaissances relatives aux vies des populations rurales.
- (3) **Porter une plus grande attention à l'équité.** Le besoin des enfants, jeunes et adultes défavorisés, en particulier des filles et des femmes, d'apprendre à lire et écrire, compter, et d'acquérir les compétences techniques et professionnelles associées aux compétences transversales nécessaires à une vie et un travail décent doit être pleinement reflété dans les politiques et stratégies d'éducation. Atteindre les enfants non scolarisés grâce à des interventions innovantes, flexibles et mobiles et réaliser des partenariats avec des prestataires de services éducatifs non étatiques et avec les communautés doit constituer une priorité¹⁵. Pour garantir la mesure et l'amélioration de l'apprentissage de manière équitable, les informations recueillies et rapportées doivent décrire les progrès dans le temps et parmi les groupes de population, ainsi que les niveaux moyens de réussite.
- (4) **L'égalité des sexes demeure une priorité bien établie,** avec une attention renouvelée à l'amélioration de l'accès à l'enseignement post-élémentaire et post-secondaire pour les filles et les femmes dans des cadres sûrs et propices à l'apprentissage. Les faits démontrent que l'effet multiplicateur du développement de l'éducation des filles ne devient évident que lorsque les filles vont au bout de l'enseignement secondaire. De plus, l'égalité des sexes ne peut pas être abordée par l'accès à l'éducation uniquement; elle doit plutôt être abordée dans le cadre de la société en général, sur plusieurs niveaux et secteurs à la fois, notamment dans les domaines économique, social, politique et culturel.

CADRER L'OBJECTIF

Le programme de développement de l'après-2015 doit donc inclure **l'éducation comme objectif explicite et comme sujet transversal dans tous les objectifs de développement**. Pour être pertinente, l'éducation doit donner la priorité à l'acquisition du savoir, des capacités et des compétences liées aux modes de subsistance du vingt-et-unième siècle. Elle doit aussi contribuer à façonner les attitudes et comportements des apprenants en promouvant l'intégration et la cohésion sociales ainsi que la viabilité environnementale. Ces compétences comprennent l'esprit critique, la résolution des problèmes et des conflits, vivre et apprendre à vivre ensemble dans un monde multiculturel. Les autres connaissances pertinentes à acquérir doivent inclure l'éducation relative à l'environnement et au changement climatique, la réduction des risques et la préparation aux catastrophes, la consommation et les modes de vie durables, et l'éducation et la formation écologique technique et professionnelle.

Les inégalités dans l'éducation n'étant pas limitées à certains pays en particulier, le programme d'éducation de l'après-2015 doit donc être **valable pour tous les pays**, tout en insistant sur la nécessité d'un appui international aux nations les plus pauvres. Le programme doit trouver un équilibre entre des objectifs comparables sur le plan international, tout en permettant une appropriation nationale en définissant des objectifs, cibles et indicateurs ambitieux, applicables aux contextes et aux défis nationaux.

La réalisation de cette vision nécessite **un cadre de travail global unique et harmonisé pour l'éducation**, inspiré des réussites et des défis relatifs aux programmes des OMD et de l'éducation pour tous (EPT). À partir de l'objectif général pour l'éducation d'une « **Education équitable, de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous** », il s'agit de développer des objectifs, des indicateurs et des cibles spécifiques autour des quatre domaines de priorité suivants :

- 1) Toutes les filles et tous les garçons ont la possibilité d'accéder à, et d'achever, une éducation pré-primaire de qualité sur une période convenue (au moins un an);
- 2) L'accès, sur un pied d'égalité, à un cycle complet d'enseignement primaire de qualité, avec des résultats d'apprentissage reconnus et mesurables, en particulier en ce qui concerne le fait de savoir lire, écrire et compter; et achever ce cycle;
- 3) Tous les adolescents, filles et garçons, ont la possibilité d'accéder à, et d'achever, un enseignement de premier cycle du secondaire/secondaire de qualité avec des résultats d'apprentissage reconnus et mesurables;
- 4) Tous les jeunes et tous les adultes, en particulier les filles et les femmes, ont accès à des possibilités d'apprentissage post-primaire et post-secondaire pour développer des connaissances et des compétences, notamment techniques et professionnelles, pertinentes pour le travail et la vie et nécessaires à la poursuite de l'apprentissage et au façonnement de sociétés plus justes, pacifiques, tolérantes et inclusives.

Des cibles globales et nationales doivent être définies pour chacun des domaines ci-dessus, en portant l'attention nécessaire aux groupes vulnérables afin de lutter contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe, la richesse, l'origine ethnique, la position géographique, etc. Tandis que les objectifs doivent être pertinents pour tous les pays, la définition de cibles au niveau national/local doit demeurer flexible afin de tenir compte de la diversité des contextes sociaux, économiques et culturels.

Des mécanismes de gouvernance et de responsabilité adéquats sont nécessaires à la fois au niveau global et national afin de donner la priorité à des systèmes d'éducation transparents, efficaces et



Kadia Diarra est heureuse après avoir résolu un problème de mathématiques sur un tableau noir à l'école primaire Benena au Mali.

© UNICEF/MALI/2011-01067/Kelley Lynch

responsables, capables d'apporter une éducation de haute qualité à tous. La **participation** véritable des principaux acteurs est essentielle pour mettre en place et suivre le programme d'éducation et pour faire respecter le principe de responsabilité mutuelle – des ministères de l'éducation et d'autres ministères partenaires vis-à-vis des citoyens, des donateurs vis-à-vis des gouvernements nationaux, des écoles vis-à-vis des parents, et des enseignants vis-à-vis des élèves et vice versa. Une des priorités consiste à s'assurer qu'il existe un financement adéquat et durable pour un programme d'éducation complet et sa mise en œuvre, avec un partenariat fort parmi de nombreux acteurs, notamment des gouvernements, des organismes communautaires, des foyers et le secteur privé. Tous les **partenariats** doivent être clairement renforcés ou conçus pour lutter contre les inégalités et favoriser la qualité et l'interaction avec les progrès de l'éducation.

Le programme d'éducation commun de l'après-2015 doit intégrer des mécanismes et processus renforcés de surveillance et d'information à tous les niveaux, notamment les écoles et les communautés. Une base de données fiable et ventilée doit exister, avec les données passées et actuelles des systèmes d'éducation des nations afin de **suivre efficacement les progrès vers les objectifs du nouveau programme**. Les avancées technologiques et le recueil de données en temps réel permettent d'éviter certaines des contraintes de suivi du cadre de travail précédent, comme la difficulté à se concentrer sur des résultats, capacités et compétences d'apprentissage pertinents, basés sur le contexte; mesurables et équitables.

CONTINUER LE DIALOGUE

La conversation sur le cadre de travail du développement de l'après-2015 s'est, jusqu'à présent, axée sur des intérêts sectoriels ou thématiques. Pour l'avenir, il est nécessaire d'examiner comment convergent les conversations sectorielles et autres conversations thématiques. Le fait que l'éducation soit un catalyseur puissant pour le développement et affecte de manière significative les autres secteurs et vice versa a été mis en avant par la consultation sur l'éducation et par toutes les autres consultations thématiques, notamment celles sur les inégalités, l'environnement et la fragilité liée au conflit. Une bonne éducation, de meilleurs soins de santé et une bonne gouvernance ont été votés comme première priorité dans l'enquête *My World*.

NOTES

- ¹ À partir de là, le terme « éducation » englobe la formation et l'apprentissage lorsque pertinent.
- ² Tous les documents sont disponibles ici : <http://www.worldwewant2015.org/node/317535>; en raison des contraintes de temps, la consultation régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord n'a pu avoir lieu.
- ³ Institut de statistique de l'UNESCO, 2013. [La scolarisation de millions d'enfants mise en péril par les réductions de l'aide](#).
- ⁴ Nations Unies, 2012. [Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012](#).
- ⁵ UNESCO, 2012. [Rapport mondial de suivi sur l'EPT - Jeunes et compétences : l'éducation au travail](#)
- ⁶ Ibid.
- ⁷ UNICEF, 2012. [Progrès pour les enfants : un bilan sur les adolescents](#).
- ⁸ À partir de là, le terme de groupes « défavorisés » ou « vulnérables » se réfère à ceux listés ici ainsi qu'aux autres.
- ⁹ Portail UNESCO, Éducation/Enseignement primaire – Enfants handicapés. Consultation le 3 juin 2013. http://portal.unesco.org/education/fr/ev.php-URL_ID=32969&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- ¹⁰ Brookings Institute, 2012. [A Global Compact on Learning: Policy guide](#).
- ¹¹ Nations Unies, 2012. [Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2012](#).
- ¹² Ibid.
- ¹³ Pour fournir une éducation primaire de qualité pour tous, 114 pays auront besoin d'au moins 1,7 million d'enseignants supplémentaires d'ici à 2015.
- ¹⁴ Learning Metrics Task Force, 2013. [Toward Universal Learning: What every child should learn](#).
- ¹⁵ Actuellement, environ 8 pays dans le monde représentent près de la moitié des 61 millions d'enfants non scolarisés – Institut de statistique de l'UNESCO. Il est essentiel pour le développement d'atteindre les enfants non scolarisés. Fiche d'information de l'Institut de statistique, juin 2012, No.18.

**Pour plus d'informations,
veuillez contacter :**

Jordan Naidoo
Conseiller principal pour l'éducation
Division des programmes, UNICEF
3 United Nations Plaza
New York, NY 10017, États-Unis
www.unicef.org/education
jnaidoo@unicef.org

Olav Seim
Directeur de l'équipe des partenariats mondiaux de l'EPT
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science
et la culture (UNESCO)
7, place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France
www.unesco.org
o.seim@unesco.org

